



Réponse de DNF aux propos de René Le Pape, président de la Confédération des débiteurs de tabac

Rubrique : actualités - Date : lundi 10 octobre 2005

DNF attire l'attention sur les propos très contestables tenus par M. Le Pape, président de la Confédération des débiteurs de tabac. En effet, une étude menée par le professeur Dautzenberg pour l'Office Française de prévention du Tabagisme (OFT) a consisté au ramassage de centaines de paquets de cigarettes. Il a mis ainsi en évidence que les achats transfrontaliers ne s'observent plus au delà de 15 km de la frontière du fait du prix de l'essence. Dans les départements non limitrophes d'un pays étranger le constat a été fait que la contrebande était minime voire nulle.

Les débiteurs de tabac touchant 8 % du prix d'un paquet de cigarettes ne peuvent pas affirmer avoir perdu de l'argent suite à l'augmentation des prix. En effet même s'ils vendent moins ils vendent plus cher et il a été démontré qu'ainsi leurs recettes avaient même augmenté.

Il est important également de rappeler à M. Le Pape les dangers et conséquences du tabagisme passif sur la santé. Ce corps de métier bénéficie déjà de nombreux avantages économiques. Les débiteurs de tabac doivent tenir compte, comme tout autre commerçant, de variables telles que la loi du marché et les questions de santé publique.

Revue de presse de la MILDT

L'AFP rapporte que selon René Le Pape, président de la Confédération des débiteurs de tabac, le marché parallèle du tabac provoqué par la hausse des prix se traduirait par une perte de recettes fiscales de 1,7 milliards d'euros pour l'Etat. R. Le Pape a précisé que lors du congrès de son organisation, les discussions ont porté, sur le problème du « marché parallèle qui s'est installé en France durablement avec les ventes transfrontalières et les produits de contrebande » et il a fait part de la volonté des buralistes de « monter au créneau pour trouver une solution avec le gouvernement ». L'agence qui indique que lors du congrès, les buralistes ont également évoqué la proposition de loi d'Yves Bur visant à interdire de fumer dans tous les lieux publics, souligne que pour René Le Pape « les fumeurs sont des gens respectables et doivent avoir un petit espace de liberté », avec cette proposition : « En France nous avons cette spécificité du bar tabac, qu'on nous laisse cet endroit convivial où l'on prend un petit café en fumant une cigarette ». Préconisant une meilleure application de la loi Evin plutôt que sa modification, le président de la confédération des débiteurs a évoqué l'éventualité d'une pétition avec « nos amis les fumeurs » pour rappeler au gouvernement qu'il « y en a marre d'infantiliser les gens ». « On sait que fumer c'est dangereux, c'est écrit sur les paquets. Qu'on arrête de diaboliser les fumeurs » a - t-il dit.

LE PARISIEN, LES ECHOS et LA TRIBUNE signalent qu'à l'occasion de leur congrès les buralistes ont annoncé la création d'une « coopérative des buralistes de France » dotée d'un budget de lancement de 4 millions d'euros.

LA TRIBUNE indique que selon R. Le Pape « cette coopérative a pour mission de définir ce que sera un bureau de tabac en 2010 (&) (et) de créer une centrale d'achat qui va négocier des prix compétitifs pour tous les produits que les buralistes seront désormais amenés à vendre afin de compenser le recul des ventes du tabac ». Renaud Dutreil, ministre des PME et de l'artisanat, a déclaré pour sa part « L'Etat est prêt à aider à la mutation et à la diversification des activités de ce réseau ». D'après le quotidien, « cette diversification des activités est indispensable pour ce réseau

qui connaît une désaffection de sa clientèle depuis les hausses successives du prix des cigarettes » dont les ventes ont « dégringolé de 21% en 2004 ». Le journal qui souligne que selon les buralistes ces chiffres « masquent toutefois les ventes transfrontalières », précise que les buralistes ont une nouvelle fois demandé aux pouvoirs publics de fixer à 200 cigarettes la quantité autorisée.

« Les buralistes veulent constituer la plus grande coopérative de France » titre LES ECHOS qui observe que la profession a « perdu 1500 débits de tabac en deux ans suite à la hausse des taxes sur les cigarettes ». Le journal indique que René Le Pape a pour objectif « d'obtenir l'adhésion de 3000 buralistes à l'issue de Losange Expo en novembre pour en faire la plus grande coopérative de France ». Soulignant que le président de la confédération des débiteurs « entend relayer la grogne de ses mandants et singulièrement ceux des zones transfrontalières », le quotidien économique précise qu'il milite pour l'instauration d'un prix minimum du tabac en Europe.

LE PARISIEN qui évoque pour sa part « une diversification tous azimuts » des buralistes face à la baisse des ventes de cigarettes, affirme qu'ils veulent devenir de « véritables « drugstores » » grâce à une coopérative d'achat qui ambitionne de rassembler d'ici fin novembre 10% des effectifs nationaux. D'après le quotidien, cette coopérative sera chargée de développer de nouveaux services et de négocier les conditions de commercialisation et les prix concédés par les industriels aux buralistes. Mentionnant les divers produits que vendent déjà les buralistes, le journal assure que « l'idée est d'aller plus loin encore » avec des CD et DVD en exclusivité, des produits de toilette, des billets d'entrée pour certains lieux de loisirs, et des négociations en cours avec EDF pour permettre le paiement en liquide des factures chez les débiteurs de tabac.